Justificatif généré le 06/03/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 06/03/2024
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000001145_2024-02-20
N° d'annonce : 7501JAL20240000001145_2024-02-20

DCER

Société par actions simplifiée

134-140 rue d'Aubervilliers, 75019 Paris

R.C.S. : Paris 807 604 350

Activité : Vente et impression de tatouages éphémères. Animation événementielle tatouages éphémères; vente/impression de Stickers et Packaging. Vente d'accessoires (montres, bracelet, bijoux) de produits imprimés en sublimation de produits textiles de produits issus d'une impression 3d vente de confiseries, sucettes; conseil en communication. Graphisme, design, direction artistique.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement de clôture - Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

Jugement en date du 20 février 2024

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)